



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi vingt-quatre septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Bohars, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Armel GOURVIL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Présents : 15

Votants : 18

Procurations : 3

DCM2024/0924-01

Date de convocation du Conseil Municipal : 18 septembre 2024

Etaient présents : Armel GOURVIL, Thomas PLUVINAGE, Pascale ALBERT, Maurice JOLY, Jean-Yves TREBAOL, Sylvie BOTTA-LE ROY, Bruno DUTERTRE, Jean-Yves L'HOSTIS, Raymond LE GOUËFF, Yann LE GALL, Gérald TASSET, Christine BUGNY-BRAILLY, Eléonore KERMARREC, Elise CADOUR, Chantal VAUTRIN ;

Absentes excusées et représentées : Aurélie STEPHAN (pouvoir à Eléonore KERMARREC), Catherine PREMEL-CABIC, (pouvoir à Pascale ALBERT), Anne-Lise GOURIOU (pouvoir à Thomas PLUVINAGE) ;

Absente excusée : Myriam BOUGARAN ;

A été élu secrétaire de séance : Thomas PLUVINAGE.

OBJET : BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2024 - DECISION MODIFICATIVE N°1

Rapporteur : Monsieur Jean-Yves L'HOSTIS

Des modifications doivent être apportées au budget principal afin de prendre en compte un certain nombre de dépenses et de recettes non prévues initialement dans le budget en section de fonctionnement et d'investissement.

Ainsi, il est proposé au Conseil municipal d'autoriser les mouvements budgétaires décrits dans le tableau ci-après :

Chapitre	Article, fonction, libellé article	Montant
011	article 60612, fonction 020 : énergie	+ 30 000
012	Article 64111, fonction 020 : rémunération principale titulaires	- 30 000
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT :	0

Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le

ID : 029-212900112-20240924-DCM2024092401-BF

Opération	Libellé opération	Article	Fonction	Libellé	Montant
17	Ecole publique	2188	212	Acquisition matériel : Vidéophone école publique	+ 7 000
17	Ecole publique	21831	212	Matériel informatique scolaire : Ordinateur école primaire publique	+ 500
17	Ecole publique	2185	212	Matériel de téléphonie : 2 téléphones pour école publique	+ 412
17	Ecole publique	2158	212	Autre matériel technique : Rail et rideau pour une classe école publique	+ 798
109	Maison enfance	2188	4213	Acquisition matériel : armoire réfrigérée crèche	+ 2 000
109	Maison enfance	2188	4213	Acquisition matériel : Structure motricité crèche	+ 4 000
19	Mairie	2188	020	Acquisition matériel : Sonorisation salle du conseil municipal	+ 2 800
-	Opérations non affectées chapitre 16	1641	01	Emprunts : Augmentation échéance du capital suite baisse taux	+ 1 500
-	Opérations non affectées chapitre 23	2313	020	Immobilisations corporelles en cours : construction	+ 66 000
-	Opérations non affectées chapitre 21	2188	020	Autres immobilisations corporelles	+ 14 990
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT					+ 100 000

Envoyé en préfecture le 27/09/2024

Reçu en préfecture le 27/09/2024

Publié le

ID : 029-212900112-20240924-DCM2024092401-BF

Chapitre	Libellé opération	Article	Fonction	Libellé	Montant
13	Opérations non affectées chapitre 13 subvention investissement	13461	321	Dotation DETR état pour la réfection complète de la toiture de la halle des sports	+ 100 000

Avis de la commission « Finances – Personnel – Administration Générale - Intercommunalité » : Favorable à l'unanimité

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

AUTORISE les mouvements budgétaires décrits dans les tableaux ci-dessus.

Fait en mairie, le 25 septembre 2024

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Armel GOURVIL

Le Secrétaire de séance,
Thomas PLUVINAGE

